



# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE #2 - Année scolaire 2020-2021

## Appel à l'ordre

Compte rendu de la réunion du conseil de l'école primaire du Plan du 07/05/2021 à Roquefort les Pins.

## Participants

### Mairie (2)

- Samira Demaria (Adjointe vie scolaire)
- Gregoire Canu (Responsable Service Enfance)

### Ecole (21)

- Mme Simonot (Directrice)
- Mme Merle (CP)
- Mme Deal (CM2)
- Mme Marchand (CM1)
- Mme Germain (CE1)
- Mme Francois (CE2)
- Mme Sonda (CM1)
- Mme Franco (CE1)
- Mme Giacalone (CP)
- Mme Grattarola (CE2/CM1)
- Mme Hue (CM1)
- Mme Farineau (CM2)
- Mme Amouyal (CE2)
- Mme Barbe (CE1)
- Mme Giboire (CE1/CE2)
- Mme Wacogne (CE1/CE2)
- Mme Aragon (CE2)
- Mme Allard (CP/CE1)
- Mme Bonjean (CM2)
- Mr Pierron (CM2)
- Mme Francois (CE2)

### Parents (15)

- Cecile Rousselin
- Nicolas Tanguy (Secrétaire de la séance)
- Florence Goenevelt
- Christelle Aziadjonou
- Carlo Francese
- Julie Marechal
- Isabelle Ruyer
- Christelle Gaziello
- Stéphanie Barrière
- Jean Christophe Jordan
- Margorie Serfaty
- Mathilde Vergnolle
- Sabine Richez
- Celine Charrier
- Marlène Liech

## Ordre du jour

- Election d'un/une secrétaire
- Présentation des différents membres du Conseil d'École
- Protocole sanitaire et moyens alloués
- Rentrée de septembre 2021 : rythme scolaire, effectifs prévus et moyens alloués.
- Projet d'École 2020-2024 validé
- Projet des classes
- Point sur la sécurité : exercices réalisés et demande de travaux à réaliser
- Questions diverses.

## Points de discussion

### 1. Protocole sanitaire et moyens alloués

#### a. COVID : Point sur la situation

##### i. Nouvel Arrêté

À la suite du dernier arrêté sur le renforcement du protocole sanitaire, les brassages entre classes n'étant plus acceptés, en cas d'absence non remplacée d'un enseignant, les parents devront garder leur enfant. Ils seront prévenus le matin même au plus tard.

Mme la Directrice remercie tous les parents de leur coopération.

Depuis le dernier arrêté, 1 seule classe a été fermée (avant les vacances de printemps, classe de Mme Amouyal) car un cas COVID avait été signalé.

##### ii. Précisions sur les cours d'EPS

Depuis la rentrée, la pratique en intérieur est de nouveau autorisée.

Le masque reste obligatoire pendant les cours d'EPS, intérieur comme extérieur (lorsque la situation le nécessite : activités sans espacement...). Cependant, des aménagements ont été prévus pour que les enfants puissent reprendre leur souffle : en enlevant quelques temps le masque en s'espaçant.

**Temps d'EPS :** L'école respecte le programme national : 108h de sport par an soit 3h/semaine.

A cela doit être soustrait une partie du temps de récréation (au prorata avec les autres activités scolaires ce qui ramène temps d'EPS à environ 100h).

Le temps d'EPS peut être aussi aménagé par des activités très variées (danse, théâtre, relaxation, étirements, yoga...). La plupart de ces activités peuvent être réalisées en classe notamment en cas de pluie. Ce temps étant règlementé, il n'est pas possible ni de l'augmenter, ni de le diminuer.

##### iii. Tests salivaires

Les listes sont prêtes (toutes les informations ont été collectées auprès des parents) et ne seront communiqués au laboratoire, que lors des tests.

Pour le moment, l'école n'a eu aucun retour ni aucune date communiquée.

### **i. Moyens pour la protection**

- Mairie : mise à disposition de Gel + Nettoyage des classes renforcé + Vaccination du personnel
- Education Nationale : mise à disposition de masques (pour les enfants en cas d'oubli) + Autotests (pour le personnel) + Vaccination du personnel.

## **2. Rentrée de septembre 2021 : rythme scolaire, effectifs prévus et moyens alloués**

### **a. Rythmes scolaires**

La dérogation sur les rythmes scolaires arrive à son terme. Il faut se repositionner sur le maintien (continuer sur une semaine de 4 jours) ou non.

La directrice propose un vote pendant la séance.

La mairie et l'école se sont positionnés pour son maintien.

Les représentants parents demandent un délai afin de pouvoir consulter les parents.

Le vote par les représentants parents se fera par voie électronique (e-mail). La mairie doit déposer le dossier le 21 mai au plus tard.

Seuls les représentants titulaires des parents d'élèves pourront voter.

### **b. Effectifs et classes**

CP : 106 100 + 6

CE1 : 97 90 + 7

CE2 : 94 92 + 2

CM1 : 112 110 + 2

CM2 : 108 103 + 5

**Total = 517 élèves (3 en attente)**

La création d'une 20<sup>ème</sup> classe a été demandée et a été refusée par le rectorat. La demande sera réévaluée le 1er jour de la rentrée. Si cette dernière est acceptée, il y aura des redistributions dans les classes (comme en 2018).

Pour information, le seuil permettant de demander une nouvelle classe est de 27 élèves par classe en moyenne dans l'établissement (Nous sommes à 27,2). Son attribution n'est pas automatique et dépend de l'ensemble des demandes sur les écoles du département.

### **c. Locaux**

L'extension de l'école Maternelle devrait être livrée dans les temps (15 jours d'avance pour le moment).

Les classes dans le bâtiment des acacias ne sont pas prévues pour recevoir des élèves (il y a des piliers au milieu des classes...).

Proposition de la mairie pour l'année prochaine : déplacer une ou plusieurs classes de CP dans les anciennes classes de maternelle en gardant les récréations et la cantine en élémentaire.

La mairie y est favorable. De plus, si une 20<sup>ème</sup> classe venait à ouvrir, ce serait a priori dans les locaux de la maternelle.

#### **d. Changement de direction**

Madame Simonot, l'actuelle Directrice de l'école prendra sa retraite à la fin de l'année. La nomination du prochain directeur/directrice aura lieu vers le 21 mai.

Le nouveau directeur/directrice sera invité à participer au prochain conseil d'école.

#### **e. Moyens alloués**

Le budget de l'école alloué par la mairie reste inchangé par rapport à l'année précédente (35€/enfants). Cependant des adaptations pourront être effectuées. Par ailleurs, les coûts associés à l'ouverture d'une 20ème classe sont prévus dans le budget prévisionnel.

#### **f. Plan numérique**

À la suite du dernier conseil de classe, la mairie a effectué l'inventaire de tout le matériel informatique de l'école et de son état/vétusté.

Le prestataire en charge de l'entretien des TBI a été remplacé (nouveau prestataire local basé sur Sophia-Antipolis)

Le plan numérique prévoit le financement par l'Etat de 70% des dépenses pour l'équipement informatique (nouveau matériel et renouvellement)

3 axes :

- Ajout/Remplacement des postes de travail dans les classes (uniquement si le matériel est obsolète)
- Achat de tablettes ou autre matériel numérique pour favoriser l'apprentissage des enfants
- Mise en place d'un media de partage de ressources numérique (choix entre un Espace Numérique de Travail (ENT) ou une application mobile) : Le choix s'est porté sur la mise en place d'un ENT pour faciliter la communication entre les familles et les enseignants, la direction et l'ensemble des parents de l'école.

Montant du projet = ~60 k€ (sous réserve que la mairie obtienne la subvention de l'état)

#### **Fibre optique**

La fibre optique approche mais l'école n'est pas encore reliée. La mairie suit la progression des travaux de très près. Elle espère une connexion pour la rentrée.

### **3. Projet d'Ecole 2020-2024 validé**

Le projet d'école a été présenté.

Les axes sont :

- Créer les conditions d'une rencontre avec les arts et la culture par la généralisation d'espaces dédiés aux arts et à la culture dans les écoles
- Porter les valeurs du sport et de la sante
- Agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction de compétences

### **4. Projet des classes**

Les enseignants ont partagé leurs regrets que beaucoup de projets ont été annulés à cause des confinements.

Les 100 Jours : Le projet a séduit enfants enseignants et parents mais n'a malheureusement pas pu être présenté. Même constat pour le spectacle de danse folklorique avec Patrick.

### **Ouverture des salles**

La salle de cinéma est toujours fermée au public, en attente d'une décision gouvernementale. Pas de calendrier de réouverture pour le moment.

A sa réouverture, elle ne sera disponible aucun soir de la semaine (projection de films). Elle sera tout de même disponible tous les matins pour les répétitions en semaine. Les enseignants qui le souhaitent peuvent éventuellement envisager un spectacle le samedi matin.

### **Atelier de lutte contre le harcèlement (CM2)**

- Une intervention en classe faite de la gendarmerie aura lieu pour parler du harcèlement
- Un atelier est proposé par l'Association SLV (promeneur du net)  
Objectif : sensibiliser les enfants aux dangers du net, des réseaux sociaux et des écrans passifs.  
L'atelier consiste en la diffusion de petites vidéos suivies d'un quizz.
  - L'atelier aura lieu dès cette année en fonction de l'avis des enseignants
  - Un cycle d'interventions est en cours d'organisation entre le CM2 et le collègue.

### **Permis piéton (CE2/CM1)**

Organisé aussi par la gendarmerie

Devrait se dérouler d'ici la fin de l'année scolaire.

## **5. Point sur la sécurité : exercices réalisés et demande de travaux à réaliser**

### **a. Point sur les exercices**

- 2 exercices PPMS intrusion réalisés : 1 prévu et 1 surprise (non volontaire)
- 21 mai : exercice séisme prévu
- 2 exercices incendie réalisés

### **b. Entrée école**

Par suite des travaux d'extension de l'école maternelle, 1 seul portail est utilisé pour le moment. Ce dernier ne pose ni de problème d'usage, ni de sécurité.

Quand les travaux de la maternelle seront terminés, le portail du haut pourrait être réouvert.

La directrice met en garde les dysfonctionnements passés : quand tous les enfants sortaient à 16h30, certains parents rentraient déjà dans l'établissement pour la garderie - le mélange des publics est interdit. Cependant, le fait d'avoir 2 accès permet de limiter les attroupements.

Rien n'est pour le moment décidé pour la rentrée prochaine (accès par 1 ou 2 portails). Ce sera au nouveau directeur / directrice de décider.

L'accueil des enfants en « décalé » (2 accueils, l'un à partir de 8h20 l'autre à 8h30) a été très apprécié cette année : moins de bouchons, moins d'attroupements, moins de stress pour parents et enfants.

La directrice informe que la possibilité de maintenir des horaires décalés dépend de l'inspectrice/inspecteur d'académie. Sachant que notre école est la plus grosse du département, le dépôt d'une demande pourrait être réfléchi avec le soutien des parents. Une consultation auprès des parents pourrait être envisagée à ce sujet.

### **c. Travaux dans l'école maternelle**

La Directrice fait remarquer que la barrière d'accès à l'école (et au chantier) reste trop souvent ouverte à cause des ouvriers probablement étourdis.

Ce manque de précaution pose des problèmes de sécurité.

Le constat est partagé par la Mairie qui réfléchit à appliquer des sanctions financières à l'entreprise en charge du chantier en cas de récidive.

Les travaux de l'extension de l'école maternelle sont dans les temps (15 jours d'avance sur le gros œuvre) et devraient être terminés fin Juillet.

#### **d. Nettoyage des salles de classes**

Malgré l'application du protocole Covid qui impose un renforcement du nettoyage des salles de classes, les enseignants relèvent de nombreux problèmes.

La mairie signale qu'un nouvel appel d'offre est en cours pour remplacer le prestataire actuel.

Malheureusement, cette démarche risque de ne pas solutionner le problème : Le personnel reste attaché à l'établissement (Contrainte légale).

Le budget ménage est conséquent pour la Mairie qui souhaite qu'il soit fait correctement.

Afin de résoudre le problème plusieurs mesures ont été prise :

- Le cahier des charges a été revu afin de le rendre plus strict et plus détaillé sur les attentes
- Il a été demandé qu'un responsable de la société mandatée soit présent pour superviser le ménage sur site.

Il est demandé au personnel de l'école de remonter tout dysfonctionnement à Mr Olivero à la Mairie afin de faciliter le dialogue avec l'entreprise mandatée et de régler les problèmes le plus rapidement possible.

#### **e. Zones d'ombre dans la cour**

Des travaux sont prévus cet été afin d'augmenter l'espace ombragé dans les cours.

La pose d'arbres dans la petite cour (zone 1p / 2p - voir plan) n'a pas été retenu pour le moment pour les raisons suivantes :

- Difficulté pour l'irrigation et la respiration des racines
- Réduction de la taille de la cour
- Risques pour la sécurité
- Cout élevé / entretien

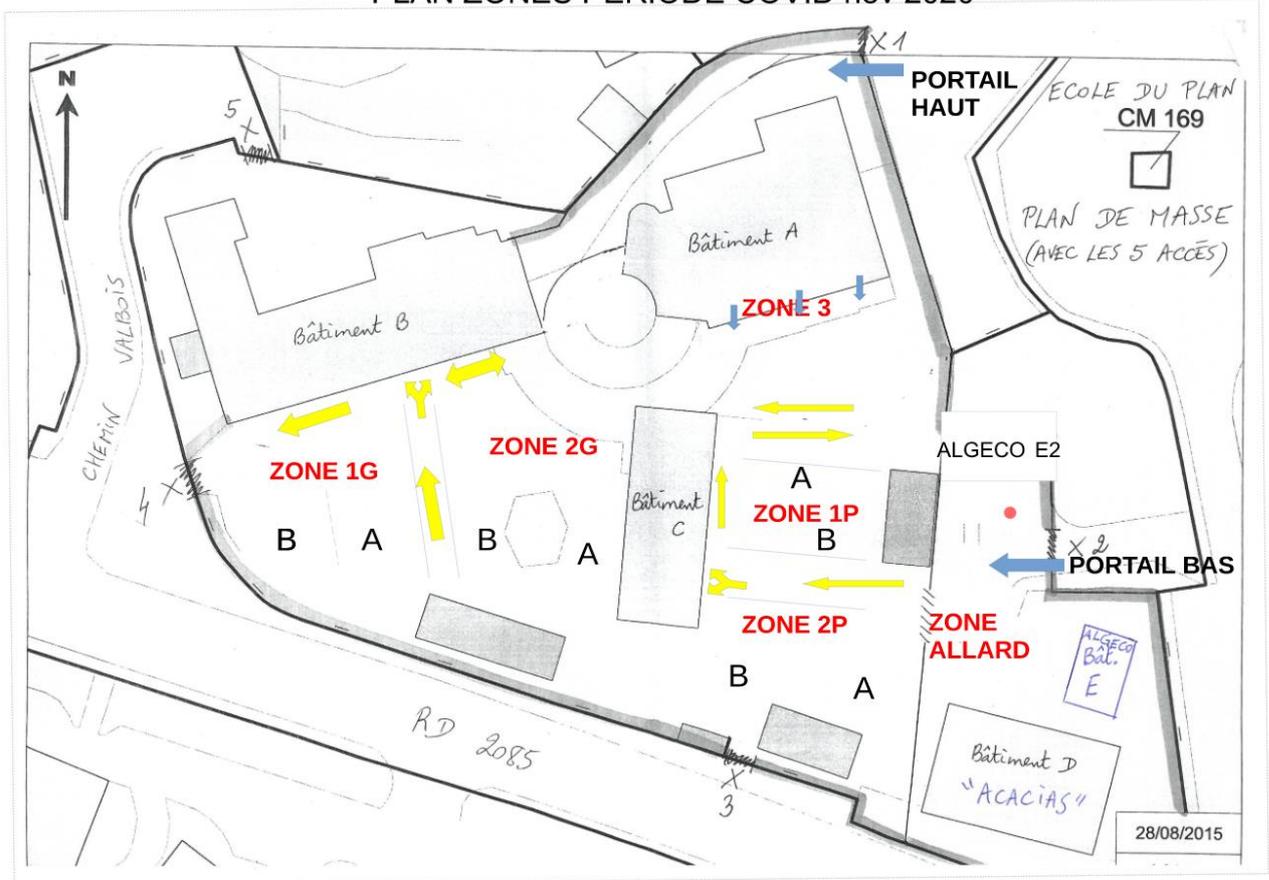
Cette décision pourrait être révisée si une volonté massive est manifestée.

Les parents font remarquer que le soleil commence à devenir soutenu pendant la journée. De plus, les classes étant compartimentées dans de petits périmètres en application du protocole Covid, certaines classes ne bénéficient que de très peu d'ombre.

La mise en place de barnums, un premier temps écarté pour cause de risque d'accident à cause du vent va être réétudié : leur mise en place n'ayant pas posé de problème particulier l'année dernière.

En attendant, il est recommandé aux parents d'équiper leurs enfants de chapeaux ou casquettes afin qu'ils puissent se protéger du soleil.

PLAN ZONES PERIODE COVID nov 2020



## 6. Questions diverses

### a. Lavage des mains avant gouter

Les dysfonctionnements ont été observés par la Mairie qui a pris les mesures appropriées. Le lavage des mains est désormais réalisé de façon systématique.

### b. Prise de température avant d'entrer dans l'école

Les parents au travers de l'association demandent s'il est possible de prendre la température des enfants lors de leur arrivée à l'école. Ceci afin de se prémunir de nouvelles fermetures de classes.

Le protocole Covid est clair : c'est aux parents de prendre la température de leurs enfants avant de les emmener à l'école. Pour cette raison, Mme la Directrice ne peut pas prendre ce genre d'initiative.

### c. Nouvelle école

Le projet avance conformément au calendrier :

- L'Administratif a été réglé
- Le défrichage a été réalisé sur la période obligatoire de nov./déc.
- Lundi 10 mai, lancement du chantier avec la Mairie, l'architecte, le gros œuvre et la plomberie puis convocation de toutes les entreprises concernées.
- Les travaux débuteront entre mi-mai et début juin et dureront 12 mois
- Livraison prévue pour juillet 2022 afin d'assurer la rentrée 2022-2023

Pour rappel, il n'était pas possible de commencer les travaux en début d'année car la commune n'avait pas la trésorerie pour faire les travaux de l'extension de la maternelle en même temps que la construction de la nouvelle école.

**Nouveauté dans les plans :** Pour donner suite à la remarque des parents et enseignants à propos de l'absence d'une salle d'activités dans la nouvelle école l'année dernière, la Mairie a travaillé en collaboration avec l'architecte sur cette option : Une nouvelle salle d'activités climatisée de 180 m<sup>2</sup> sera livrée. Cette dernière sera dans la continuité de la salle de restauration, séparée par une cloison mobile. Cela permettra d'avoir une salle mesurant jusqu'à 400 m<sup>2</sup> pour les activités.

### École de secteur ou école de niveau ?

La livraison de Juillet 2022 prévoit 6 nouvelles classes dans la nouvelle école.

Or il y a aujourd'hui 8 classes de CM1/CM2

Une concertation avec les enseignants et les parents devra être prévue. En effet, au vu de l'évolution des effectifs, cela demande d'y réfléchir de nouveau.

### Impact des travaux durant l'heure de pointe le matin

Les parents demandent que des mesures soient prises afin de ne pas impacter le trafic déjà saturé devant le collège le matin (Pas de manœuvre de véhicules de chantier à l'heure de la dépose des enfants au collège (7h30 – 8h00)).

La Mairie prend note de ce point et en discutera avec les entreprises.

### Y'aura-t-il des zones d'ombre ?

Un préau est prévu. Peut-être des arbres. Les représentants de la Mairie n'ayant pas les plans sous les yeux, il ne leur est pas possible de répondre avec précision.

### Accès vélo à la nouvelle école

Une voie aménagée est prévue. Elle longera le parc du Sinodon pour rejoindre Intermarché et évitera la route de Valbonne.

Concernant la route de Valbonne, c'est plus compliqué : Il n'est pas possible de sécuriser une voie cyclable (ni piétonne) sans réaliser un élargissement de la route entraînant des changements lourds (Alignement des maisons, expropriations...). Mr Gorges, Président de l'association « Roquefort à vélo » étudie le dossier de près avec l'aide de la Mairie.

#### **d. Sorties scolaires**

**Question des parents** : Est-il possible de prévoir une sortie scolaire de fin d'année pour les enfants compte tenu de l'annulation des voyages scolaires ?

La demande de sorties scolaire est maintenue. Tout est prêt mais l'école n'a aucune information sur un calendrier des réouvertures (accrobranches agréées par éducation nationale, musées ...)  
De plus, la réservation du bus doit être anticipée 3 semaines à l'avance.  
Il faut garder espoir !

#### **e. Sollicitation d'une psychologue**

**Question des parents** : Est-il possible de solliciter une psychologue pour aider les enfants à communiquer sur les effets du COVID et les mesures sanitaires, s'ils en ressentent le besoin

La directrice n'a reçu à ce jour aucune demande des parents. La psychologue scolaire n'a pas le temps d'intervenir sur des groupes de paroles et une cellule psychologique n'est mise en place que lors d'un décès dans l'établissement.

Cependant : Les enseignants se disent attentifs aux comportements des enfants et ouverts au dialogue si un enfant en ressentait le besoin. Aujourd'hui aucun élève ne s'est manifesté lors des sollicitations en classe. Enfin, l'Etat propose la prise en charge de 10 séances (via la Sécurité Sociale) pouvant être étendue à 25 séances avec certaines mutuelles.

#### **f. Aménagements horaires garderie**

**Question des parents** : Est-il possible de redécaler la prise des enfants à la garderie à 16h50 au lieu de 17h00 ?

Beaucoup de flux d'élèves se croisent durant ce créneau horaire :

- Sortie de l'école / Récupération des enfants : 16h30 – 16h40
- Bus scolaire : 16h45
- Séparation des enfants Garderie / Etude ...

Durant cette demi-heure, le personnel est très sollicité et ne peut assurer l'accueil des parents sans risques pour la sécurité.

Par conséquent cette demande ne peut être acceptée.

## **7. Actions / Manifestations organisées par la commune**

### **a. Activités sur le thème du développement durable**

**Mercredi 26 Mai**, le centre de loisirs propose une journée en partenariat avec l'Unicef. Des activités seront organisées sur le thème du développement durable

### **b. Journée internationale du vélo**

**Jeudi 3 Juin**, l'association « Roquefort à vélo » en partenariat avec la Mairie propose la journée « Osez le vélo ! ».

7 Trajets seront proposés pour accompagner vos enfants à l'école. Les carrefours seront sécurisés par la police municipale.

En amont de la manifestation, mercredi et samedi précédent - atelier de réparation de vélos près de la Mairie.

La directrice signale que les infrastructures actuelles ne sont pas prévues pour stocker les vélos en cas de succès de l'évènement. En aucun cas ils ne seront acceptés dans la cour de l'école. La mairie est en train d'étudier ce point pour organiser un parking sécurisé, surveillé au moment clef de la journée. Cela n'empêchera pas cependant l'utilisation d'un cadenas pour plus de sûreté.

Pour plus d'information sur l'évènement, des flyers seront distribués dans la commune, une communication web ainsi que des mails aux familles seront envoyés.

### **c. Journée de l'enfance**

**Samedi 3 Juillet**, La mairie organise « La journée de l'enfance » à la salle Charvet (Lieu à confirmer car centre de vaccination) pour mettre en avant toutes les réalisations des enfants du centre de loisirs et de la crèche et proposer des activités aux enfants.